

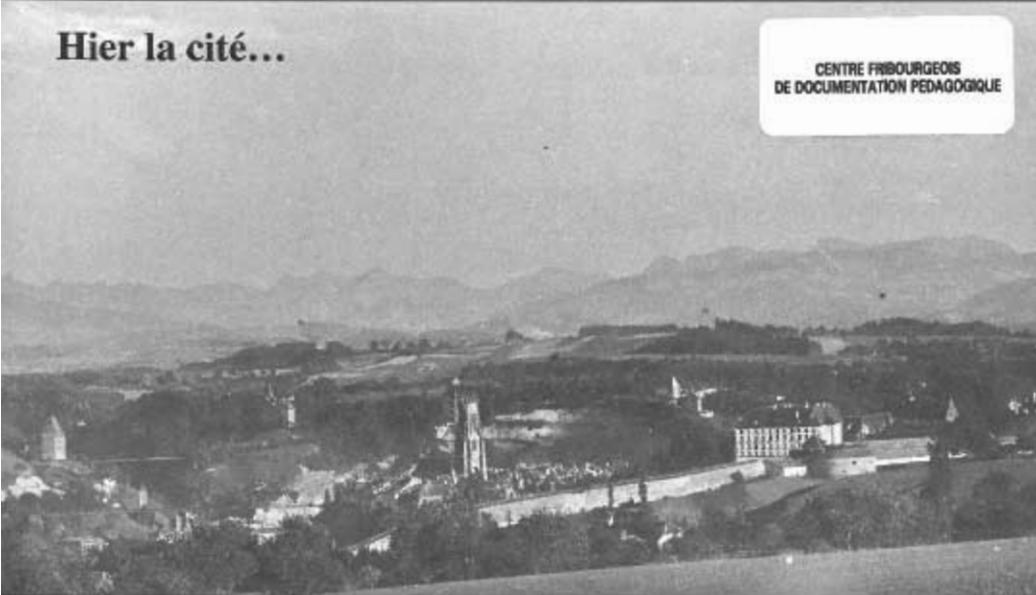
PRO FRIBOURG

Octobre 1995

Trimestriel N° 108

Hier la cité...

CENTRE FRIBOURGEOIS
DE DOCUMENTATION PEDAGOGIQUE



aujourd'hui l'agglomération



Le partenariat Fribourg – St-Pétersbourg

Sommaire

L'enjeu de l'agglomération	<i>Christoph Allenspach</i> 2 <i>Gérard Bourgarel</i>
Un test, le centre de congrès à Granges-Paccot	<i>Gérard Bourgarel</i> 4
Agglomération et qualité de vie	<i>Jean-Luc Rime</i> 7 <i>Benoît Rohrbasser</i>
Villars-sur-Glâne: Nature et développement sont conciliables	<i>Jean-Luc Rime</i> 11
L'enjeu culturel	<i>Gérard Bourgarel</i> 18
Projet Pisciculture, un commentaire	<i>Christoph Allenspach</i> 19
PHARE présente son projet	<i>PHARE</i> 20
Médias et information culturelle	<i>Gérard Bourgarel</i> 24
Le partenariat avec St-Petersbourg	<i>Gérard Bourgarel</i> 25
Les «Nuits Blanches» de 1995	<i>Marie-Thérèse Torche</i> 26
L'église russe de Genève	<i>Aloys Lauper</i> <i>B. Lissovskiy</i> 27

Crédit photographique: Primula Bosshard, Fribourg: p. 7 à 17 / Eliane Laubscher, Fribourg: p. 19 à 23 / Aloys Lauper, Villarsel-sur-Marly: p. 27 à 32 / Jean Martinet, Marly: p. 4.

Photo de couverture: Fribourg, vue panoramique prise du Guintzet vers 1880, avant l'urbanisation du Schönberg et du quartier d'Alt: à noter l'ancien fossé devant le Belluard, actuellement comblé. Vue actuelle à Givisiez: les remparts s'élèvent maintenant contre le bruit...



Pro Fribourg

Secrétariat: Stalden 14, 1700 Fribourg
CCP 17 - 6883-3, Fribourg
TÉL. 037 - 22 17 40
(Permanence mardi + jeudi)
Fax 037 - 23 23 87

Abonnement-cotisation 1996 (comprenant 2 cahiers spéciaux)
Ordinaire: Fr. 46.- De soutien: Fr. 60.-
Tarif réduit: Fr. 32.- étudiants, apprentis, 3^e âge

Dépasser les frontières



Notre pays tend à se figer. Le repli sur soi renforce nos frontières avec les pays voisins, mais accentue aussi le clivage entre Romands et Alémaniques.

Face à un monde en mutation rapide, nous avons développé une mentalité de gestionnaires, perdant les qualités d'initiative et d'adaptation qui furent longtemps les nôtres. Nous vivons sur un acquis, oubliant que notre pays, pauvre en ressources, a vécu pendant des siècles dans une grande précarité, contraignant nombre de Suisses à l'émigration ou au service étranger.

Notre système démocratique basé sur la commune et le fédéralisme cantonal a été durablement exemplaire mais, en ne correspondant plus actuellement à la réalité vécue, à la vie économique, se mue en carcan et provoque la sclérose.

A quoi rime, à notre petite échelle cantonale, le morcellement de la Broye, ou une division en districts qui, en région fribourgeoise, accentue le clivage linguistique et fragmente une agglomération de 60 000 habitants?

Sans nécessairement provoquer des fusions de communes qui restent des relais de proximité, la nouvelle loi sur les agglomérations (car Bulle y viendra tôt ou tard) offre une chance de réconcilier les structures administratives et la vie, pour le meilleur usage des ressources disponibles. A la longue, il faut promouvoir une organisation plus fine, mieux adaptée aux réalités: à la fois centraliser certaines tâches dans l'agglomération, en décentraliser d'autres dans les quartiers.

Cela bouscule évidemment la routine et les habitudes d'un petit monde politique, ancré dans son «chacun pour soi», son «chacun maître chez soi», d'où des résistances qui ne seront surmontées que par la prise de conscience des citoyens de l'intérêt commun et de la vocation collective.

Proner l'ouverture, c'est aussi voir au-delà de nos frontières, renouer le fil d'anciennes relations, rappeler le rôle de Suisses et de Fribourgeois en terre étrangère, renouer avec la vocation de terre d'accueil qu'a joué notre pays dans des périodes troublées. Notre mouvement a ainsi pris l'initiative de développer une collaboration avec Saint-Pétersbourg, jouant dans les deux sens, créant des échanges et rappelant tour à tour le souvenir d'un illustre proscrit russe, reçu en 1851 bourgeois d'une commune du Lac, et celui d'un jeune Singinois parti à l'aventure en Russie et devenant, avant la Première Guerre, dessinateur-concepteur chez le fameux orfèvre Fabergé. Autant d'expositions et de publications en vue.

C'est ainsi que nous vous invitons à participer à cette ouverture, tant régionale qu'internationale, dans une vision d'avenir.

L'enjeu de l'agglomération: insuffler une nouvelle dimension urbaine

Par Christophe Allenspach et Gérard Bourgarel

La région fribourgeoise va-t-elle, après cent cinquante ans d'immobilisme administratif, mettre ses pendules à l'heure? Le découpage actuel en districts date du régime radical de 1848, à l'époque où la ville n'avait pas encore débordé de ses remparts et était environnée par la pleine campagne.

Il y a eu depuis, successivement, l'arrivée du chemin de fer, l'industrialisation, l'expansion démographique et urbaine, puis la désindustrialisation du centre, l'autoroute et la création de zones commerciales et industrielles périphériques, sans modifier quoi que ce soit à notre organisation territoriale.

Le projet de loi actuel sur l'agglomération a passé sans encombre le cap de la première lecture au Grand Conseil et a été entériné lors de la session de fin septembre. L'opposition au projet existe bel et bien mais s'exerce de façon larvée. Si Fribourg et Villars-sur-Glâne jouent le jeu, les autres communes s'engagent dans le processus à reculons, en traînant les pieds, tant la crainte de voir réduite l'autonomie communale et surtout les prérogatives des élus communaux est grande. C'est encore le règne du «charbonnier maître dans sa maison» tel que l'expriment les syndicats de Marly et de Granges-Paccot qui mènent la fronde.

La commune de Fribourg a sa part de responsabilité dans ce climat de suspicion car, dans le passé, elle se gardait bien de mettre ses voisines «dans le coup» lors de l'élaboration de ses grands projets, tel celui, avorté, du plateau de Pérolles, quitte à les prier maladroitement de passer ensuite à la caisse.

Il y a donc encore un dur chemin à parcourir pour constituer une agglomération conforme aux

réalités et englobant aussi les communes proches en Singine, par-dessus la barrière linguistique. Ce sera finalement dans une telle configuration que la commune de Fribourg, devenue minoritaire, aura de bonnes chances d'abandonner ses airs supérieurs.

Une crainte latente est que l'agglomération soit le premier pas vers une fusion. Pourtant, c'est bien l'absence d'une structure cadre qui impose le rapprochement forcé de communes pour atteindre une dimension viable. L'extension urbaine fait souvent perdre tout caractère propre à des communes périphériques: ce fut le cas à Genève, où les communes des Eaux-Vives ou du Petit-Saconnex, devenues de simples quartiers de la ville, furent englobées dès 1930. A Fribourg, le relief accidenté impose des limites naturelles et on imaginerait mal des communes à identité forte et clairement délimitées comme Marly ou Belfaux être réduites au statut du quartier du Schönberg!

Alors qu'on verrait bien ce quartier acquérir une autonomie, avec sa population comparable à celle du district de la Veveyse...

Agglomération ou pas, il faut, à moyen ou long terme, envisager de nouvelles structures politiques, inventer un nouveau fédéralisme car, dans notre pays, la structure traditionnelle Etat national - canton - commune se heurte aux contraintes économique, sociale et culturelle. Le cas de la Broye morcelée en est un exemple: l'ancien clivage historique et religieux s'estompe face aux réalités et mentalités nouvelles.

A l'échelle de la région fribourgeoise, l'agglomération est un défi. Il faudra beaucoup d'imagination et de réflexion pour viser juste: certaines tâches devront être centralisées, parce



qu'elles ne se laissent pas morceler. Mais il faudra éviter le danger d'une administration éloignée des gens et de leurs soucis quotidiens. La carte de la démocratie à l'échelle des quartiers est jouable: le Schönberg ou Beaugard à Fribourg,

tout comme Villars-Vert ou Cormanon-Est à Villars-sur-Glâne, gagneraient à disposer d'une certaine autonomie permettant de régler les questions d'espaces publics, de modération du trafic et d'animation culturelle et sociale.

Innovation ici, longue expérience ailleurs

«Audace fribourgeoise», «laboratoire national», «révolution», titrèrent les journaux romands en saluant l'innovation de la nouvelle loi cantonale sur les agglomérations! Sur le plan suisse assurément, mais avec quelque retard, par exemple, sur la France, où les «communautés urbaines» ont fait depuis longtemps leurs preuves. Telle la «Courly», qui a permis à l'agglomération lyonnaise de surmonter le handicap que constituait son extension sur trois départements, débordant du Rhône sur l'Ain et l'Isère! Evidemment, nous sommes ici à une tout autre échelle; la Courly, avec sa quarantaine de communes membres, compte à peu près autant d'habitants que la Suisse romande... sans commune mesure avec le modeste objectif fribourgeois de 60 000 habitants.

L'enseignement à tirer de la Courly est qu'elle n'a pas fonctionné comme un rouleau compresseur: elle n'a pas entraîné fatalement des fusions de communes, mais les a préservées comme d'indispensables relais démocratiques de proximité, permettant, dans une même communauté urbaine, la cohabitation fructueuse de tendances politiques extrêmes: il n'y a pas d'incompatibilité entre le maire de droite de la ville centre et celui, par exemple, communiste de Vaulx-en-Velin, dès lors qu'il s'agit de se fixer des objectifs communs. La Courly canalise le dynamisme de la région et évite des concurrences de prestige en matière d'équipements. Le Centre de congrès et d'expositions a ainsi quitté la ville de Lyon pour s'installer à Chassieu avec la dénomination d'«Eurexpo». La Courly dispose de partenaires efficaces, telle la Chambre de Commerce et d'Industrie qui, disposant de solides structures, a élaboré un «schéma directeur d'urbanisme commercial». Sur la base d'une impressionnante banque de données, démontrant la perte de substance du centre-ville, elle donne la priorité au renforcement de son armature commerciale par le gel des pôles commerciaux périphériques. La Courly permet une planification stratégique, car, selon le maire de Lyon, la qualité de la décision doit inclure les coûts négatifs. La base même d'une politique de solidarité à l'échelle de l'agglomération.

Un premier test: Le Centre d'expositions de Granges-Paccot



Pour Michel Pittet, un projet «mobilisateur», mieux: un «détonateur» pour l'agglomération. Tant mieux si c'est l'aboutissement du projet de remplacement de la vétuste Halle du Comptoir à Pérolles. Dans un premier temps, la commune de Fribourg avait fait cavalier seul avec un projet d'occuper l'emplacement de la Halle Ritter par un centre polyvalent devisé à au moins 60 millions. Un projet vite dégonflé pour cause de finances municipales en chute libre.

C'est finalement un repêchage avec un sérieux coup de pouce de l'Etat qui fournit le quart des fonds propres nécessaires. Fribourg perd son Comptoir mais récupère un vaste espace à remodeler pour des projets immobiliers. Ce qu'elle perd en animation et en nuisances, elle le regagnera en logements de haut de gamme et, partant, en contribuables. Le projet a finalement passé au Grand Conseil par 73 voix et 24 abstentions sur les bancs de la gauche.

Difficile de s'enthousiasmer pour un projet quelque peu sommaire, pour une simple halle à tout faire aux équipements restreints. Alors que le conseiller d'Etat Michel Pittet affirmait que ce «nouveau centre peut aider l'agglomération à jouer son rôle de pont pour la Suisse, pour l'Europe des langues et des cultures, au carrefour

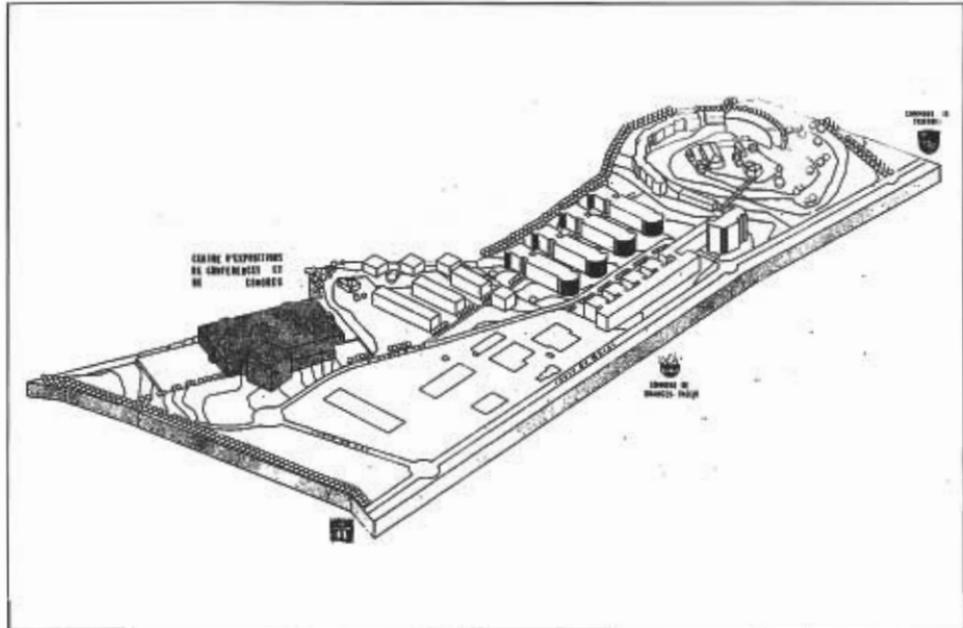
des deux plus grandes langues européennes», à ce stade, dans la version proposée, les installations de traduction simultanée n'étaient même pas programmées...

Sous l'angle urbanistique, un tel projet peinera à être la vitrine de l'agglomération. Le terrain disponible n'est pas des mieux situés: il se trouve en retrait d'une suite de constructions utilitaires disparates bordant la voie d'accès à l'autoroute. L'absence d'une politique de réserves de terrains pour des réalisations de cet ordre se fait ici cruellement sentir. Sur le plan architectural, pas de miracle non plus à attendre car on renonce d'emblée à un concours d'architectes.

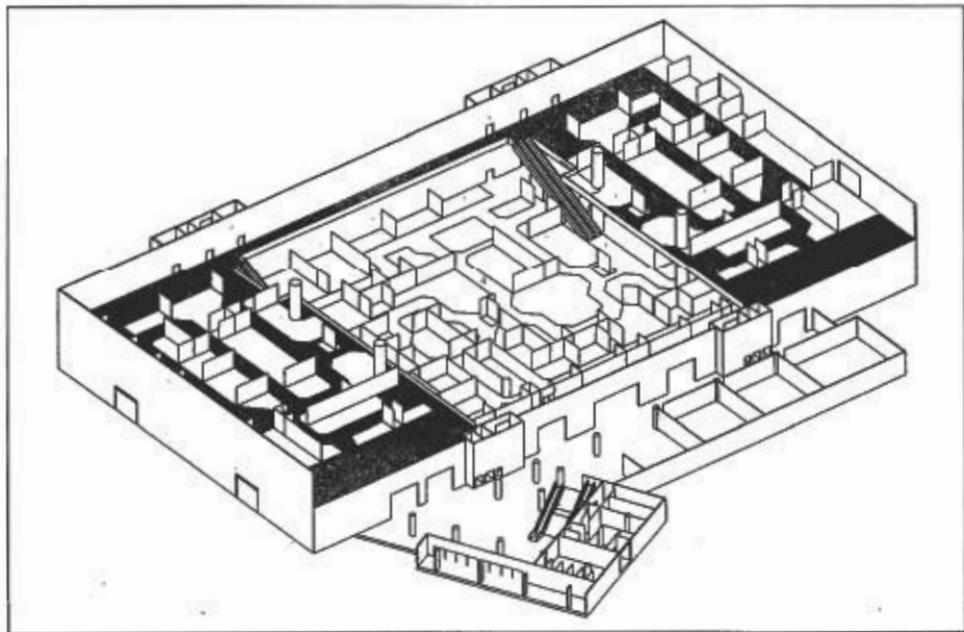
Soulignant l'absence de concept d'ensemble, on «souhaite» dans ce no man's land proche de l'autoroute l'implantation d'un hôtel. Granges-Paccot n'a pas rechigné à fournir sa participation avec l'espoir de quelques retombées et d'une relance des projets en panne dans le secteur d'Agy.

A fortiori, le centre d'expositions va renforcer le concept d'agglomération en démontrant dès le départ que ses principaux défauts tiennent précisément à l'absence d'un organisme faïtier performant.

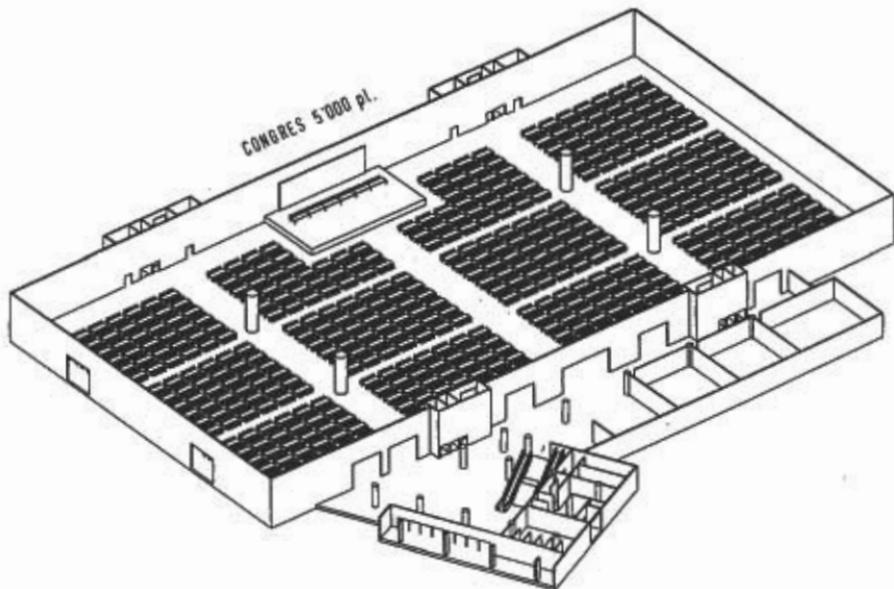
Gérard Bourgarel



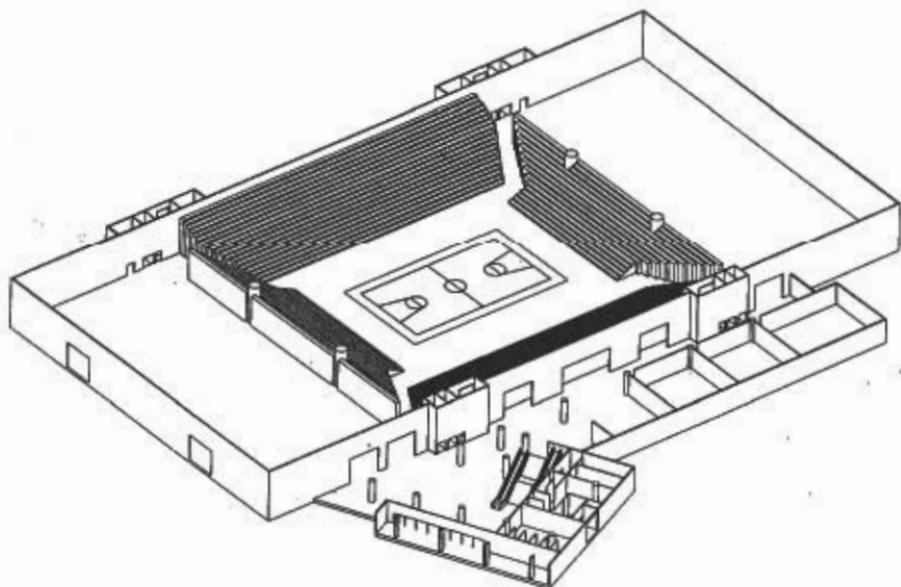
Situation du projet avec celui d'urbanisation, encore hypothétique, d'Agy. A noter que seuls les bâtiments «existants» sont marqués en plan, ils sont à l'évidence fort peu présentables mais forment pourtant «façade sur rue»! Ci-dessous, l'utilisation classique pour un «Comptoir», mais ce n'est pas tout...



CONGRES 5'000 pl.



Autres «utilisations» proposées: ci-dessus, façon «boîte à sardines», sans condiments (absence de locaux annexes, d'installations de traductions, etc.); ci-dessous, façon «cirque ambulante» (tout le matériel, les gradins sont amenés de l'extérieur: bonjour la note de frais...)



Agglomération

Négocier pour une meilleure qualité de vie

Interview: Jean-Luc Rime

Benoît Rohrbasser, 37 ans, est conseiller communal (PS) à Villars-sur-Glâne depuis 1991. Il est responsable du dicastère de l'édilité. A titre personnel, il répond aux questions de Pro Fribourg sur la constitution de l'agglomération fribourgeoise.

C'est avec un certain enthousiasme que les politiciens de Villars-sur-Glâne s'engagent en faveur de la création de l'agglomération fribourgeoise. Quelles en sont les raisons?

Les politiciens de notre commune – tous partis confondus – croient que l'agglomération est une bonne chose pour l'ensemble des habitants de l'agglomération et pas seulement pour ceux de notre commune. Actuellement, si Villars-sur-Glâne ne regarde que ses propres intérêts, la commune n'a rien à gagner. C'est à terme que les avantages seront visibles.

La qualité de vie devrait être la principale gagnante. Un système intégré est plus performant que des systèmes juxtaposés de communes. Pensez aux transports publics, à l'aménagement du territoire, à la culture! Les choses sont mieux pensées, plus rationnelles. Elles ne tiennent pas seulement compte des intérêts les plus égoïstes mais de ceux du plus grand nombre. Au niveau économique les avantages à se regrouper sont évidents.

Est-ce que la mise en œuvre d'une politique d'aménagement du territoire commune est envisageable à court terme?

A court terme, il faut une discussion générale, une mise en commun et une bien meilleure coordination. Il faut qu'un organe, au niveau de





l'agglomération, vérifie que les options prises par les communes soient compatibles entre elles. Les grandes options des communes sont prises au travers de l'aménagement du territoire. Il faut que des priorités régionales soient fixées en matière de transports en commun, d'infrastructures culturelles et sportives entre autres.

En cas de mise en commun, est-ce que le plan d'aménagement de Villars qui a des qualités écologiques et paysagères qu'on ne retrouve pas dans les autres communes ne risque pas de régresser?

Dans certains domaines on va chercher le plus grand dénominateur commun mais pour d'autres domaines comme l'aménagement du territoire il faut maintenir la qualité et ne pas niveler par le bas. Tout ce qui est acquis à Villars-sur-Glâne, au niveau des aspects écologiques, doit être maintenu et il faudra s'efforcer d'intégrer cette mentalité-là dans les autres communes.

Quelle dimension pourrait prendre le quartier de Cormanon-Est, situé entre Fribourg et Villars?

Ce nouveau quartier recèle un potentiel important et sa situation est stratégiquement intéressante. Il est accessible par la voiture, mais surtout – ce qui est le plus important pour moi – il aura une très bonne accessibilité pour les transports en commun. Une nouvelle ligne TF – en site propre – va relier la ville de Fribourg au quartier des Dailles en passant par Cormanon-Est. On ne peut pas comprendre une agglomération si les communes suburbaines ne sont que des

couronnes dorées dans lesquelles on ne trouve que de l'habitat et des villas. Il doit aussi y avoir une certaine vie culturelle ou sociale. Ce que nous pouvons offrir à Cormanon-Est!

On peut très bien imaginer un théâtre ou une extension de l'Université mais il faudrait alors que d'autres communes acceptent de ne pas les avoir sur leur territoire.

C'est pourquoi Villars a accepté de participer au financement de l'Expo Center de Granges-Paccots même si cette commune n'est pas favorable à l'agglomération?

Villars a la conscience tranquille car nous avons joué le jeu pour Expo Centre (ndlr.: pour un montant de deux millions de francs) – même si ce projet ne m'a pas vraiment convaincu. Nous jouons aussi le jeu pour les transports en commun et en matière culturelle où on subventionne depuis longtemps des concerts, des expositions et des institutions qui ont leur siège à Fribourg. Nous avons démontré depuis longtemps que nous étions favorables à une mise en commun des ressources.

Les nouvelles structures politiques de l'agglomération – Conseil supracommunal et parlement – pourront-elles être efficaces ou bien ne faudrait-il pas mieux envisager des fusions de communes?

Intellectuellement, la fusion est la meilleure solution. Si un observateur froid venait d'un autre pays, c'est évident qu'il proposerait une fusion. Etant donné la situation, étant donné le développement historique des communes, la fusion est



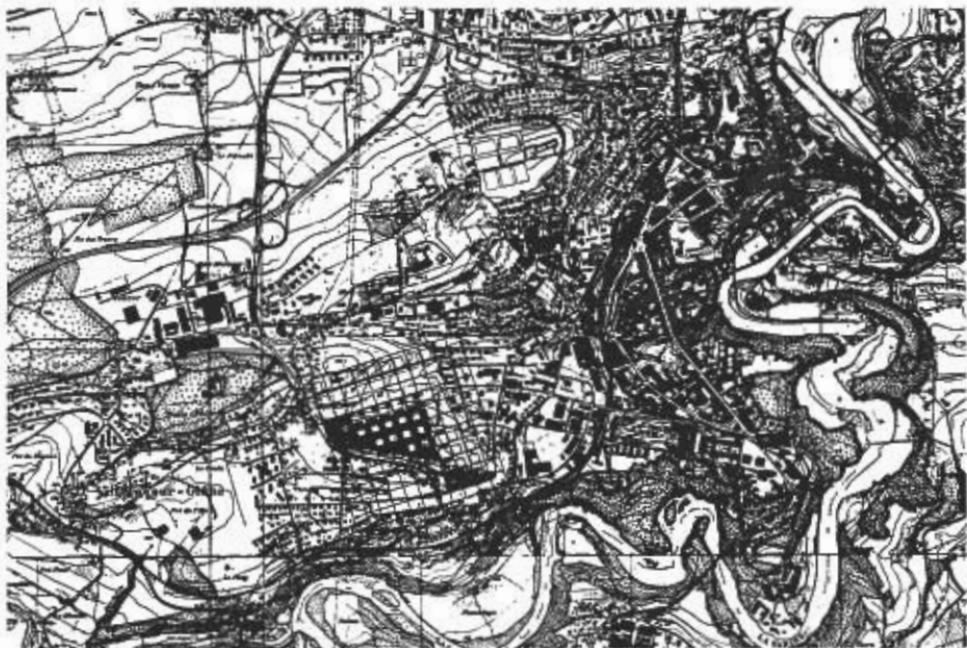
impensable actuellement. Je ne dis pas qu'elle le sera toujours.

La seule solution actuellement est de se mettre d'accord sur certains aspects qui feront par la suite l'agglomération. C'est-à-dire en priorité, je le répète, l'aménagement du territoire, les transports et la culture. Tout ces éléments mis bout à bout formeront par la suite l'agglomération. Ce qu'on doit éviter, c'est de travailler chacun dans son coin. Tout ce qu'on décide maintenant doit aller dans le sens de l'agglomération. Il est nécessaire qu'on mette au point maintenant les

grandes options de l'agglomération au travers de l'aménagement du territoire. Cela facilitera par la suite la tâche des communes.

Tout devra être négocié, discuté. Il faudra que chacun fasse un pas vers l'autre. Ce sera une évolution extrêmement intéressante mais j'ai peur qu'elle risque d'être un peu frustrante pour les gens qui veulent tout, tout de suite.

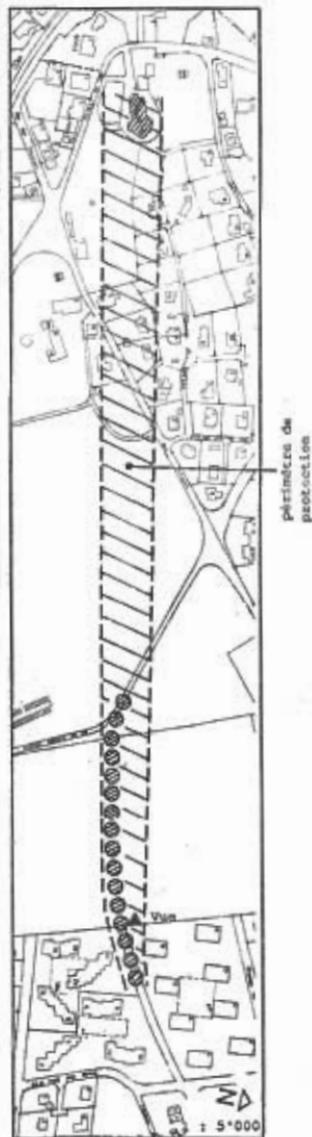
Je crois à l'agglomération, je crois qu'on arrivera à un résultat mais cela va être long et difficile. Il faudra beaucoup de courage.



Le nouveau quartier de Cornanion-Est va voir le jour prochainement. Quartier autonome entre Fribourg et Villars-sur-Glâne, il va devenir un des pôles de développement de l'agglomération.

Champ visuel protégé no 9

La "Dort-Verte" : vue sur l'église



But de protection

Lors de l'aménagement de détail de la ZAD du Platy, garantir une échappée sur l'église de Villars-sur-Glâne à partir du chemin piétonnier et de la piste cyclable de la "Dort-Verte".

Prescriptions

Dans le périmètre de protection, aucune construction ni aucune plantation (à l'exception de l'allée accompagnant la "Dort-Verte") ne doit entraver la vue sur l'église (prescriptions à définir d'une façon plus précise lors de l'aménagement de détail de la ZAD du Platy).

●●●●●●●●
tracé du cheminement piétonnier et de la piste cyclable de la "Dort-Verte"

Villars-sur-Glâne

Nature et développement sont conciliables

Par Jean-Luc Rime, architecte

C'est par la prise en compte des problèmes environnementaux et paysagers – dont certains aspects vont être développés dans cet article – que le plan d'aménagement de Villars-sur-Glâne se différencie des communes voisines et fait office de pionnier dans le canton de Fribourg. Le choix de l'urbaniste Pierre Feddersen du bureau zurichois Feddersen et Klostermann* n'est pas étranger aux changements de mentalité qui se sont opérés.

Densification du village, il va passer de 8000 habitants en 1995 à 12000 habitants au début du prochain millénaire. Volonté de relier entre eux les quartiers existants. Développement des secteurs d'activités pour éviter le phénomène de la cité-dortoir. Développement soutenu des transports publics. Mise à disposition d'équipements collectifs. Préservation de perspectives et de vues dignes d'intérêt. Respect et mise en valeur du paysage et des éléments majeurs qui le constituent. Règles de construction obligeant à mieux respecter notre environnement. Voilà les principaux points forts du plan d'aménagement local de Villars-sur-Glâne, établi en 1988 et légalisé en 1993.

Avec beaucoup de sensibilité, les urbanistes ont pris en compte les éléments qui constituent le paysage. Que ce soit tout simplement pour les protéger, mais plus souvent pour les compléter et les mettre en valeur. Ils n'ont pas eu crainte non plus de limiter les droits de construction sur des propriétés privées afin que le promeneur puisse bénéficier, en de nombreux endroits, de la vue sur les Préalpes ou sur le clocher de l'église – qui est un élément d'identification locale important.

Nature mise en valeur

Un soin tout particulier a été accordé pour mettre en valeur des arbres isolés qui marquent le paysage, pour compléter les allées d'arbres qui bordent certaines routes, pour créer ou reconstituer des haies d'arbres qu'une certaine technocratie agricole avait mis tant de soin à faire disparaître, pour respecter les lisières de forêts et de cours d'eau en y interdisant la culture intensive. Avec les deux bois existants du Platy et de Moncor, reliés entre eux par un couloir de verdure, le cheminement de la faune est grandement favorisé.





De nouveaux bosquets d'arbres sont prévus pour structurer le paysage ou parfois pour lutter contre l'érosion. Tout cela pour le plus grand plaisir de la faune qui retrouve ainsi son milieu vital. Un milieu vital et naturel que les enfants préfèrent toujours aux places de jeux structurées.

Des parcs urbains réservés à la détente ont été prévus à Cormanon-Est et au Platy, les cheminements piétonniers et cyclistes sont complétés et rendus plus attractifs. Jardins pour locataires et vergers sont encouragés. La végétation doit également retrouver sa place sur les façades des maisons et sur leurs toitures plates.

La voiture, vecteur de tant de nuisances – pollution, bruit, encombrement et accidents – est canalisée. 80% des places de parcs doivent être situées dans des parkings souterrains. Les places de parc en surface doivent être désormais intégrées à leur environnement, entourées ou recouvertes de végétation; le revêtement de leur sol doit être perméable pour permettre l'infiltration de l'eau de pluie. Dans plusieurs quartiers, le trafic va être modéré et des zones 30 km/h vont être introduites. La largeur de certaines routes va également être réduite. Tout cela sans oublier un développement continu des transports publics. Avec aussi la planification – en site propre – d'un futur tram ou métro léger qui relierait Fribourg au quartier des Dailles.

Une qualité de vie inégalée

La combinaison de ces mesures apporte déjà et va continuer à apporter une grande amélioration de la qualité de vie. D'ailleurs, si Villars-sur-Glâne continue à se développer régulièrement, la politique environnementale engagée par la com-

mune n'y est certainement pas étrangère. Grâce à l'ensemble des mesures d'aménagement – pas seulement environnementales – un quartier tel que les Dailles-Sud offre aujourd'hui une qualité de vie inégalée dans le canton. Densité, mise à l'écart de la voiture, nature fortement présente et services nécessaires à la vie quotidienne sont réunis dans un rayon de 200 mètres. On est bien loin de l'image classique de la cité-dortoir que certains utilisent encore pour qualifier Villars-sur-Glâne.

Pourtant, un plan d'aménagement de qualité n'est pas suffisant. Il faut encore une volonté politique ferme pour passer des intentions à leur concrétisation. A ce jour, certaines entorses à la réglementation ont déjà eu lieu. Telle piste ou bande cyclable planifiée qu'on ne réalise pas, telle place de parc vulgairement bitumée, telle architecture commerciale nostalgique et passe-partout à côté d'un château qui mériterait d'être en bien meilleure compagnie...

Néanmoins l'essentiel demeure et il faut espérer que les élus de la nouvelle législature sauront comprendre et continuer le travail entamé par leurs prédécesseurs.

* Les premières études du PAL ont été élaborées dès 1986 dans le cadre du bureau zurichois Planpartner SA sous la direction de Pierre Feddersen, chef du projet.



Dans un des nouveaux quartiers de Villars-sur-Glâne, cheminements naturels et rue résidentielle à caractère urbain se complètent pour le plus grand bonheur des habitants.





Différence de sensibilité. Les nouveaux aménagements routiers de la capitale sont tous stériles. A Saint-Barthélemy les planificateurs n'ont même pas été capables de respecter la chapelle, élément constitutif important du patrimoine du quartier.

A Villars-sur-Glâne, les mêmes constructions routières ont été réalisées avec plus de respect. Végétation et surfaces perméables atténuent quelque peu les impacts de ce genre d'intervention sur l'environnement. Au passage, la commune se soucie beaucoup d'image urbaine puisqu'elle a obligé Jumbo à créer une nouvelle façade attractive à l'occasion de l'extension du centre commercial.





Fribourg, rue du Cardinal-Mermillod, une des maisons constitutive d'une agréable cité-jardin des années vingt a été remplie de studios plus lucratifs que des logements familiaux. Pour répondre aux exigences légales, le jardin a été entièrement bitumé et couvert de places de parc. Comme les étudiants qui occupent les studios n'ont guère besoin de ces places, celles-ci sont louées (ou à louer) par des pendulaires. Un manque de sensibilité des autorités et une réglementation trop rigide amènent ce genre de gâchis.

A Villars-sur-Glâne, le revêtement des places de parc doit être perméable et permettre l'infiltration de l'eau de pluie.



SITUATION ACTUELLE



D'immenses surfaces sont devenues imperméables au cours des années, au fur et à mesure de l'urbanisation du territoire de la commune.

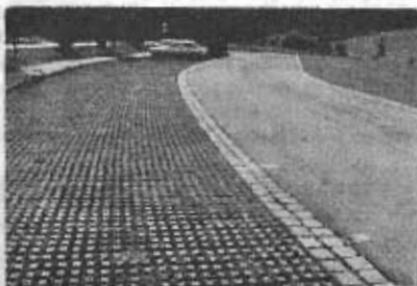
Les bâtiments, les routes, les places de stationnement, d'accès et de manoeuvre - surtout dans la zone d'activité de Moncor - ont considérablement réduit le sol naturel et perméable, où l'écoulement des eaux de pluie et de fonte des neiges se faisait naturellement.



MESURE PROPOSEE

Pour remédier à cette situation et dans le but de respecter l'équilibre écologique, en particulier l'écoulement des eaux de pluie et de fonte des neiges ainsi que le microclimat des quartiers, il faut chaque fois qu'il est possible limiter les surfaces imperméables par des aménagements de sols adéquats et par des matériaux perméables.

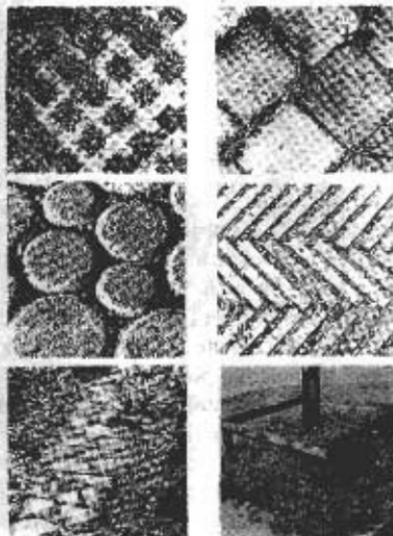
Ceci est surtout valable pour les parkings, les routes et les surfaces de manoeuvres, les chemins et les places d'accès.



Alors que cette mesure d'aménagement doit être appliquée sur l'ensemble du territoire de la commune, elle s'adresse tout particulièrement à la zone d'activité de Moncor et à son extension à l'est, entre Villas-Vert et la N 12.



*Souvent, de grandes surfaces asphaltées ou bétonnées
pourraient être remplacées par des sols de ce type :*



Limitation des surfaces imperméables

PLAN DIRECTEUR D'UTILISATION DU SOL
II. SITES ET ESPACES EXTERIEURS

LOCALISATION :



SUITE A ENTREPRENDRE :

INSTANCE : Commune, propriétaires privés

DEMARCHE : information, lors de
tout projet de construction

CALENDRIER / URGENCE :
selon l'actualité du problème

COORDINATION : Commune

INSTRUMENT D'APPLICATION :
recommandations, RCU

ETAT DE COORDINATION :

- INFORMATION PREALABLE
- QUESTIONS EN SUSPENS
- MESURE ARRETEE
- OBSERVATIONS ET PROPOSITIONS DEPOSEES

INSTANCES CONCERNEES :

- CONFEDERATION
- CANTON
- COMMUNE
- PRIVE
- AUTRE

DATE : 13.1.1988 - COR. : 15.4.1988

PLANPARTNER S.A. B. STEDER & L. HUBER ZÜRICH
BERNATH & PARTNER INGENIEURS CONSEILS ZÜRICH



L'enjeu culturel

Quand notre syndic s'extasie sur les aspects «grande ville» de Fribourg, c'est à la fois naïf et touchant. De fait, côté nuisances façon quartier du Bourg, le compte y est presque, mais où diable sont les avantages correspondants? Certes, Fribourg a une gare où s'arrêtent les trains directs, une autoroute où les touristes passent au large, un hôpital, des abattoirs, une université, une patinoire couverte, des musées, une caserne, que sais-je encore... Mais de théâtre, de salle de concerts, point.

Fribourg est au passé une cité par son patrimoine et son histoire. Avec les communes périphériques, elle forme pour le présent le Grand Fribourg, une petite agglomération avec moins d'habitants qu'un arrondissement de Paris. Mais a-t-elle pour le futur la dimension, la vocation d'une ville?

Ose-t-on parler de culture à Fribourg? Tout au plus de ce «culturel» qui en est la dépréciation. On se contente ainsi de manifestations épisodiques de grande consommation, de «Jazz parade» en «Fêtes folkloriques». Fribourg a renoncé à un festival «international» de la photo vite essoufflé, a échappé à celui de musique militaire (ouf!), mais garde, en alternance, ceux de musique sacrée et de Michel Corboz, grâce à un petit noyau de mélomanes fervents. Il y a eu aussi le Belluard, lieu d'essais, d'expériences, surprenantes, décoiffantes et sans frontières. Cela au passé, car cette année, sous une affiche répulsive et dissuasive, le festival s'est replié sur lui-même, ne parvenant, à force de vouloir être «branché», à n'être que lamentablement débranché.

Alors même que des professionnels assurent dans des conditions de précarité extrême une

vie théâtrale, sans solide point d'ancrage, ils sont condamnés à un nomadisme exténuant, dépensant leur énergie à rester à flot. Une commission culturelle a été formée dans le Grand Fribourg, sans parvenir encore à se fixer un objectif clair. Le député Jean-Bernard Repond a déposé un postulat pour la réalisation d'un théâtre à vocation cantonale. Dans sa réponse, le Conseil d'Etat en souligne la nécessité, rappelant que le futur statut d'agglomération devrait créer la structure adéquate. Il ajoute qu'une telle réalisation ne résoudra pas pour autant les problèmes d'infrastructures que rencontrent les créateurs professionnels de la région de Fribourg et que, pour cela, il y aura lieu de prévoir également la construction ou l'aménagement d'un espace destiné à la création contemporaine fribourgeoise.

Après les occasions gâchées du Séminaire et de la Halle Ritter, le faux pas du Werkhof, l'espoir évanoui d'un théâtre régional à la Faye, le provisoire la Halle 2C, un complexe de bâtiments industriels à la Pisciculture offre de nouvelles perspectives. Véritablement, à prendre ou à laisser!

Gérard Bourgarel

Le projet Pisciculture: Lié à la ville et respectueux de la nature



L'idée d'un centre culturel à la Pisciculture, au bord de la Sarine, est certes séduisante. Nature et culture mêlées, la création dans le calme d'un paysage naturel, assez loin du bruit et, le soir, des lumières du centre-ville. S'y rendre, c'est se changer les idées, calmer le stress du quotidien. Pour autant qu'un jour toutes les activités étrangères à ce site naturel aient déménagé...

J'avoue que l'idée a aussi un aspect angoissant. Le lieu est au bout du monde, le chemin pour y aller trop sombre. Le site est coupé de la ville. Créer des places de parc ou organiser un bus-navette lors des spectacles, l'idée n'est guère engageante. Contrairement aux ambitions de vie culturelle du nouveau centre et à l'esprit vif de ses créatrices et créateurs, elle n'est pas innovative, trop facile, ne pèse pas lourd.

Les places de parc, cela veut dire que les bagnoles envahissent cet endroit calme et naturel, qu'on se déplace facilement sans penser à rien. Les bus, y croira qui veut. Le besoin de fric va reléguer l'intention au frigo. L'argument servira pour calmer les esprits pendant les discussions jusqu'à ce que le projet soit autorisé.

Réunis autour d'une table lors de l'assemblée générale de Pro Fribourg, des représentants de Phare ont entendu les arguments des écologistes. On a convenu d'en discuter. L'une des idées avancées par l'architecte Jean-Luc Rime, co-président de Pro Fribourg, pose le problème en d'autres termes. Pourquoi ne pas relier le centre culturel au centre-ville par un ascenseur, fixé à l'un des piliers du pont de Pérolles? Le chantier du pont est ouvert, et la construction d'un ascenseur ne serait, à la longue, pas plus coûteuse qu'un bus occasionnel. Il existe même les traces d'un ancien funiculaire industriel reliant le site au plateau de Pérolles, une autre possibilité à étudier.

Le bus CUTAF qui fait la navette avec Marly et au-delà s'arrête en tête de pont, il devrait être par la suite en service également le soir. En descendant, avec une vue splendide sur le lac de Pérolles, les spectatrices et spectateurs plongeront dans la nature et le calme de la vallée de la Sarine. Un tel lieu culturel doit être un spectacle en soi, qui attire le monde. A ce moment-là, je descendrai volontiers.

Christoph Allenspach



PHARE présente son projet

PHARE développe le projet PISCICULTURE à la demande des autorités. Le complexe imaginé est en priorité destiné aux arts scéniques: il ouvre également ses portes à d'autres domaines artistiques et aux activités de la vie quotidienne.

Les arts scéniques – A quoi bon?

Les arts de la scène – théâtre et danse sous leurs formes les plus diverses – possèdent à l'intérieur de toute culture une place spécifique et un rôle important. Loin de constituer un luxe onéreux réservé à une élite, ils nous invitent à une réflexion, un questionnement sur nos manières de penser, d'organiser notre vie en commun, de comprendre notre histoire et de forger notre avenir.

La région de Fribourg ne possède aucun lieu qui permette la présentation et la création de spectacles de théâtre et de danse.

Une fenêtre ouverte sur le monde

Les arts scéniques ne sont plus aujourd'hui, comme autrefois, liés à une seule culture, à une seule société. La diversité des langues, des idéologies et des modes de vie a imprégné le théâtre et la danse et permis l'éclosion d'un langage qui parle et se comprend au-delà des frontières régio-

nales ou nationales. Les arts scéniques sont capables de nous transmettre des histoires et des visions nouvelles et de faire évoluer notre regard sur le monde.

Le centre PISCICULTURE se veut un lieu d'accueil pour des spectacles de haute qualité. Il poursuit la politique d'ouverture pratiquée depuis des années par les différents organisateurs fribourgeois qui ont établi des liens privilégiés avec les acteurs de la création contemporaine, suisse et internationale, et permet au public d'ici et d'ailleurs de découvrir toutes les formes et tendances scéniques actuelles.

Un laboratoire

Le spectacle n'est que le résultat du lent processus d'élaboration du travail théâtral qui a besoin, pour se développer, de lieux de répétition, d'expérimentation, de recherche.

Le centre PISCICULTURE propose un outil de travail, des studios et des ateliers qui permettent aux créateurs d'intérêt régional de progresser dans leur recherche et de concrétiser leurs projets artistiques. Les productions locales présentées ici peuvent être ensuite, par la mise en place de structures appropriées (contacts avec l'extérieur: invitation de critiques, de producteurs, d'organisateur), être diffusées dans un cercle qui dépasse le cadre régional.



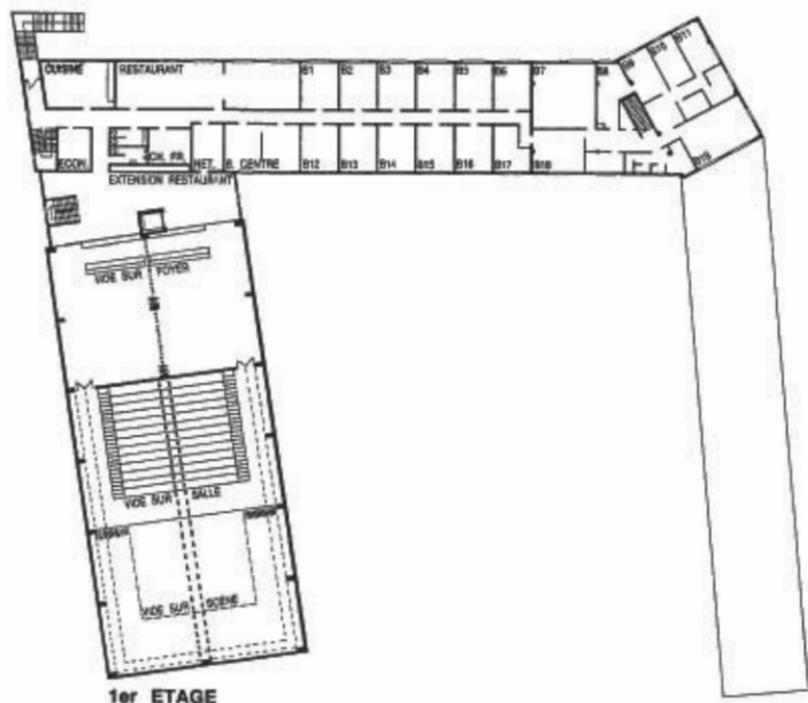
Vie-culture

L'activité artistique constitue l'une des multiples facettes de la vie sociale. Elle n'est pas séparée du quotidien mais y participe pleinement.

Le centre se veut ouvert à un large public. Il est, dans notre environnement socioculturel, un lieu exceptionnel où cohabitent et se rencontrent des gens issus de toute les couches de la population. Le projet PISCICULTURE prévoit, outre les lieux de travail et de représentation déjà décrits, d'affecter une partie des locaux à des logements et à des ateliers artisanaux.

Ville-nature

Un peu de distance du centre-ville, la Sarine, ses rives et ses falaises offrent au complexe un cadre exceptionnel qui ne manquera pas d'émerveiller les personnes venues assister à un spectacle aussi bien que les promeneurs à qui le projet rendra un site malmené aujourd'hui par l'industrie. La réalisation peut constituer un pas important vers la redécouverte, dans le respect de l'environnement, de la réserve naturelle du lac de Péroles, admirable par la richesse de sa faune et de sa flore.



1er ETAGE

Une chance à saisir

De nombreux sites qui ont connu une utilisation intense dans un passé encore récent sont aujourd'hui abandonnés. Leurs bâtiments présentent souvent des espaces susceptibles d'être affectés de manières diverses aux besoins de nombreuses activités culturelles. Le complexe PISCICULTURE se prête parfaitement à ce type de réhabilitation. Il possède d'autres avantages encore: une enveloppe et des installations bien entretenues, transformables à moindres frais, ainsi que des espaces extérieurs de grande qualité.

Le centre PISCICULTURE se compose d'une vaste halle aménageable pour la création et la présentation de spectacles; de logements, ateliers et locaux administratifs; d'un café-restaurant et d'une cour.

La halle peut abriter:

- une salle de spectacles de 300 places, d'une hauteur de 11 mètres, avec une grande souplesse d'utilisation;
- un vaste foyer;
- une salle de répétition de 150 m², d'une hauteur de 7 mètres;
- 820 m² de studios de travail pour les arts scéniques;
- des dépôts pour l'entreposage des décors et du matériel de scène.

L'aile nord offre les possibilités suivantes, en partie déjà existantes:

- une vingtaine de chambres de 20 m² et locaux sanitaires pour étudiants, apprentis, etc.;
- 350 m² d'ateliers pour artistes et artisans;
- une vingtaine de locaux administratifs destinés en partie au centre culturel, en partie à des locataires externes;

- des ateliers pour la fabrication des décors et de costumes, directement reliés à la salle de spectacle.

Le café-restaurant:

situé au cœur de l'ensemble, il sera le lieu de rencontre privilégié des utilisateurs, artistes et spectateurs, en communication directe avec le foyer et la salle de spectacles.

La cour:

bordée sur trois côtés par les bâtiments, elle offre un dégagement unique sur les rives et les falaises de la Sarine. Cet espace, en liaison avec le sentier Schoch, offre de belles possibilités pour l'animation et les spectacles en plein air.

Accès:

par les transports publics avec des bus-navettes. Parkings à disposition au plateau de Pérolles.

En conclusion

Le dernier théâtre construit à Fribourg, le Livio, a été détruit en 1974. De nombreux projets ont été ébauchés depuis pour le remplacer, sans qu'aucun ne se concrétise. Voici plus de vingt ans que le public fribourgeois ne peut assister à un spectacle dans des conditions décentes, vingt ans que les créateurs n'ont de lieu approprié où présenter leur travail. Le paysage culturel fribourgeois a évolué depuis. Les initiatives audacieuses de nombreux organisateurs et créateurs ont permis à la population de se familiariser avec des propositions artistiques nouvelles, de découvrir les langages diversifiés de l'avant-garde.

Le centre PISCICULTURE constitue l'aboutissement d'une longue réflexion sur l'art et la vie: il a l'ambition, dans le domaine culturel, de prolonger le travail développé depuis une vingtaine d'années et de présenter au public les diverses facettes de la création contemporaine; conçu à échelle humaine, novateur en ce sens qu'il mêle activités artistiques, artisanales et logement, le complexe tire aussi son intérêt de la générosité d'un projet ouvert à un large public et intimement lié au quotidien; il est un lieu de rencontre et d'échange, inscrit dans une fin de siècle qui a un urgent besoin de réapprendre des manières simples de communiquer.

Plébiscité par les milieux culturels concernés auprès desquels il fait l'unanimité, le centre PISCICULTURE offre à la population un espace de vie convaincant et attendu, une chance unique que la région fribourgeoise ne doit pas manquer de saisir.

PHARE regroupe actuellement:

CARMINA, COMPAGNIE FABIENNE BERGER, DA MOTUS, FESTIVAL DU BEL-LUARD-BOLLWERK, FESTIVAL DE FILMS DE FRIBOURG, FRI-ART, FRI-SON, GUGNOL À ROULETTES, HALLE 2C, MICROCLIMAT, LA SPIRALE, SPSAS, THÉÂTRE DE L'ÉCROU, THÉÂTRE DES OSSES, WODASWAR THEATER, THÉÂTRE ZED...

PHARE

association des créateurs et
organisateur culturels fribourgeois
CP 627 - 1701 FRIBOURG

Médias et information culturelle: le monopole de l'insignifiant

A cela se réduit tout le poids de la télévision et celui de la presse écrite à sa remorque. Prenons comme exemple l'exposition Mehoffer au Musée d'Art et d'Histoire et au Musée du Vitrail de Romont, dont nos lecteurs ont eu connaissance. Ce fut pour notre ville un événement culturel marquant par la qualité des œuvres présentées et l'éclairage neuf donné des vitraux Art Nouveau de la Cathédrale, un ensemble qui a contribué à initier le renouveau de l'art sacré en Suisse romande au début du siècle. La TV s'est contentée d'un «flash» sur les vitraux à la veille du vernissage, ensuite plus rien. Personne n'a relevé la qualité des dessins présentés ou la somptueuse présentation des cartons à échelle 1:1 des vitraux. La presse romande s'est montrée une fois de plus médiocre, tant le paysage médiatique s'est appauvri. Il manque un journal de référence. Que reste-t-il de la *Gazette* et du *Journal de Genève*? Leur amalgame a donné un résidu tronqué et aculturé: mais qui se souvient encore des chroniqueurs de la *Gazette* et du *Supplément littéraire du Journal de Genève* du temps de Walter Weideli? Un quotidien «Nouveau» a bien comblé le vide et donne le ton, mais quel ton? La seule motivation du *NQ* est d'être «branché», dans le vent, sans critère de jugement. La techno est le dernier «must»? alors en avant la techno. Ce journal est ainsi le scrupuleux reflet du narcissisme aseptisé de notre époque.

La Liberté hier «catholique», aujourd'hui «cathodique»

Nous avons eu l'occasion de dire notre sentiment sur la dérive du journal local, suite au départ de François Gross. Il y a eu depuis l'éclipse de

son tombeur, Hugo Baeriswyl, mais le mal était fait. Le *Contact week-end* de fâcheuse mémoire disparu, *La Liberté* a pris le relais. Un simple sondage comparatif avec le *Nouveau Quotidien* (qui n'est pas, une fois de plus, LA référence) donne sur une semaine le résultat suivant: sur 240 pages, *La Liberté* consacre une trentaine de pages au sport, le *NQ* seulement 9 sur 206 pages, du simple au triple. La proportion est inversée pour la partie dite «culturelle»: 8,5 pages pour *La Liberté* contre 26 pour le *NQ*, mais là on parle que d'espace et non de qualité, la palme de la médiocrité revenant encore au quotidien fribourgeois. En matière d'information générale, *La Liberté* est nettement tributaire des agences de presse, alors que le *NQ* maintient une rédaction digne de ce nom, fournissant une information plus pointue.

Ce constat général affligeant doit cependant être un stimulant et un défi: il importe de développer des canaux d'information et de promotion culturelle indépendants.



Une exclusivité «La Liberté».

Fribourg – St-Pétersbourg:

les promesses d'un partenariat

Initiée par la rencontre organisée en mai 1994 par Eurocultures à St-Pétersbourg*, une collaboration s'est établie entre notre mouvement et la Fondation Renaissance St-Pétersbourg-Leningrad. Elle a débouché sur une convention de partenariat ratifiée en janvier 1995 avec son directeur Alexandre Davidovitch Margolis et sa collaboratrice scientifique Elena Mihailovna Tarkhanova, en présence de représentants du Service des biens culturels cantonal, de la Bibliothèque Cantonale et Universitaire et de la ville de Fribourg.

Des projets concrets sont en cours de réalisation. En novembre déjà, une conférence sur les trésors des bibliothèques pétersbourgeoises sera donnée à la BCU, en prologue de deux expositions qui dès l'an prochain illustreront le passé retrouvé des anciennes relations entre notre pays et notre ville et St-Pétersbourg.

Une collaboration active s'est instaurée entre les services de la protection des monuments des deux villes. L'étude qui suit démontre, par l'exemple de l'église russe de Genève, le profit qui peut être tiré désormais des recherches parallèles dans les deux pays.

La Russie renoue ainsi ses relations anciennes avec la culture européenne et nous fait découvrir l'étendue d'un patrimoine préservé, sauvé malgré les guerres, la révolution et les changements politiques. St-Pétersbourg retrouve sa vocation de ville cosmopolite et de centre culturel et spirituel de la Russie.

Notre rôle, à l'échelle de notre région, est modeste. Mais il peut, à la façon des Tessinois qui redécouvrent leur rôle dans l'édification de la métropole des bords de la Neva, remettre en mémoire l'étonnante trajectoire de quelques Fri-

bourgeois qui trouvèrent leur bonheur dans cette ville alors de toutes les possibilités.

C'est aussi une façon de répondre aux esprits chagrins nostalgiques de la guerre froide. J'exagère? Prenez ces lignes parues le 30 août dernier dans le *Journal de Genève*, sous la plume de J.-J. Langendorf: «La Russie à terre, nous avons omis de la piétiner et, avec la naïveté du démocrate libéral aux idées avancées, nous lui avons même tendu la main pour qu'elle se relève. Grave erreur que nous n'avons pas fini de regretter. Dans les pays menacés par les ambitions russes, le temps du mépris s'ouvre pour l'Europe unie devenue un expéditeur de paquets, un agent mou du service après-vente humanitaire.» Ces propos bornés et indignes sont hélas cautionnés et introduit par un Roger de Diesbach qui nous avait habitué à mieux, du temps où il était journaliste indépendant.

Notre témoignage a dès lors un sens, celui de faire connaître les efforts vers la démocratie d'une population qui a démontré sa patience et son courage dans les épreuves et son attachement aux valeurs spirituelles profondes du peuple russe, guidé par le message de ses penseurs et de ses prophètes, de Alexandre Herzen à Dostoïevski et Tolstoï qui, tous, ont été en relation avec notre pays.

Gérard Bourgalet

* Pro Fribourg, juin 1994, N° 103 p. 31

Les Nuits Blanches de St-Pétersbourg

Les rencontres internationales «Les Nuits Blanches de St-Pétersbourg» se sont déroulées du 4 au 7 juillet 1995, dans l'ancienne capitale impériale. Sur le thème «Etudes, restauration, réhabilitation des monuments historiques», elles étaient organisées conjointement par la Direction française du Patrimoine, le Fondation internationale pour la Renaissance de St-Pétersbourg, le Centre international d'études et de restauration Europe-St-Pétersbourg et diverses institutions culturelles russes.

Dans le cadre d'EUROCULTURES, Pro Fribourg a noué en 1994 des relations de partenariat avec la Fondation Renaissance de St-Pétersbourg, qui a pour but de défendre le remarquable patrimoine architectural et urbanistique de la ville, tout en développant des contacts avec des institutions européennes similaires. Le Service des biens culturels du canton de Fribourg s'est également associé à ce mouvement. Le programme du congrès, qui s'est tenu dans le Château Michel, centre de conférences du Musée National Russe, était divisé en quatre volets principaux:

1. L'héritage architectural commun à St-Pétersbourg et à l'Europe, avec des conférences traitant du patrimoine architectural russe hors de la Russie, des archives européennes et russes renfermant des documents précieux pour l'architecture de la ville ainsi que de divers monuments.
2. L'aménagement des ensembles muséographiques de la ville et des résidences impériales suburbaines, évoqué lors de visites in situ, avec les conservateurs de ces édifices et les spécialistes responsables des programmes de restauration.

3. La conservation et la réhabilitation des monuments historiques.

4. La formation aux métiers de la restauration.

Divers spécialistes invités n'ont malheureusement pas pu participer au colloque. La France était largement représentée avec M. Jean-Marie Vincent, conservateur général du patrimoine, et des architectes responsables d'importants chantiers. Fribourg avait délégué deux collaborateurs du Service des biens culturels et une responsable de Pro Fribourg.

Actuellement la vie quotidienne n'est pas simple en ex-URSS, dans une société en pleine mutation. La situation de la conservation, puisque c'était le thème du colloque, rencontre également nombre de difficultés. Pourtant tous les participants ont été impressionnés par le niveau professionnel remarquable des spécialistes russes et surtout par leur engagement et leur passion envers leur exceptionnel patrimoine. Il faut également souligner la qualité des visites guidées des principaux monuments, effectuées avec des guides hautement qualifiés, l'intérêt de la plupart des conférences, sans oublier la brillante traduction instantanée due à M^{me} Elena Tarkhanova, qui a permis à chacun de participer de manière optimale à ce congrès.

Des relations régulières et constructives avec divers organismes et institutions européennes constitueront un appui indispensable à l'action de la Renaissance de St-Pétersbourg. Des échanges de spécialistes devraient également être mis sur pied. Et le thème des «Nuits Blanches 1996» est déjà fixé: «Palais et parcs impériaux dans les environs de St-Pétersbourg: problèmes techniques et financiers de leur restauration».

Marie-Thérèse Torche-Julmy

L'église russe de Genève

Aloys Lauper
Service des biens culturels,
Fribourg

B. Lissovskij
Académie des Beaux-Arts
de St-Petersbourg



L'église russe de Genève, vers 1880. Le porche actuel ne sera ajouté qu'en 1916.

A quelques pas du Musée d'art et d'histoire, la petite église russe est l'un des monuments les plus appréciés de Genève, certes plus connu pour sa silhouette pittoresque que pour son histoire, pourtant liée à l'une des périodes essentielles du développement de la ville.

Une ville moderne: éclectique et tolérante

En 1984, une première loi avait adopté le principe du démantèlement des fortifications de la ville de Genève, une impressionnante ceinture fortifiée à la Vauban, érigée pour l'essentiel au XVIII^e siècle. Le gouvernement radical porté au pouvoir par la révolution du 7 octobre 1846 va accélérer les travaux de nivellement et prendre l'initiative de construire une nouvelle «ville en anneau» sur le terrain des glacis et des bastions. Ce Ring genevois, la fameuse «ceinture faziste», concrétise la volonté de donner à Genève l'image

d'une capitale, voire d'une métropole internationale à l'exemple de Vienne ou de Bruxelles. La Constitution radicale du 23 mai 1847 avait décrété la liberté de culte. L'Etat, propriétaire des terrains gagnés sur les bastions, va matérialiser sa politique en offrant aux diverses communautés religieuses des parcelles pour y construire leur sanctuaire. Le «Ring» genevois fut ainsi ponctué d'édifices religieux identifiables à leurs références architecturales. Les catholiques adoptèrent le néo-gothique français pour la basilique Notre-Dame (1852-1857), les anglicans s'inspirèrent de leurs églises rurales du XIV^e siècle pour *The Holy Trinity Church* (1853), les juifs érigèrent leur synagogue (inaugurée en 1859) en puisant dans le répertoire des formes orientales tandis que les francs-maçons retenaient le néo-classicisme pour leur Temple Unique (1857-58, devenu église du Sacré-Cœur en 1875). Les Russes orthodoxes adopteront le même parti.

«L'église des Tranchées»

La communauté était issue de la paroisse orthodoxe russe constituée à Berne le 24 décembre 1816. Fermée pour des raisons politiques en 1848, elle choisit, en novembre 1854, de transférer son siège à Genève où s'étaient établis de très nombreux Russes. Les premiers offices furent célébrés dans une maison privée, la villa de Jargonant, à l'emplacement de l'actuelle école des Eaux-Vives. En 1862, la ville offrit à la communauté une parcelle de terrain pour y bâtir son église, plus au sud, dans le futur quartier des Tranchées dont la planification venait d'être adoptée. Mis à part l'Observatoire construit en 1830 (démoli en 1969), la zone était encore libre de toute construction. On venait juste de tracer la rue Toepffer, qui détermina l'implantation du nouvel édifice. Jusqu'en 1880, l'«église des Tranchées» se dressera seule dans un site dont l'urbanisation fut tardive.

La leçon du professeur Grimm

Bien qu'on prétende que l'église russe doive son aspect à une idée de la grande-duchesse Marie, fille aînée du tsar Nicolas I^{er}, les plans en furent établis par David Ivanovitch Grimm (1823-1898), professeur d'architecture à l'Académie des Beaux-Arts de St-Petersbourg. Issu d'une famille allemande russifiée de St-Petersbourg, il y avait fréquenté dès 1841 l'Académie des Beaux-Arts au moment où l'enseignement passait du néo-classicisme à l'éclectisme. En 1848, lauréat de la grande médaille d'or de l'Académie grâce à un projet d'église en «style russe», il bénéficia d'une bourse pour un voyage de perfectionnement en



David Ivanovitch Grimm, projet pour l'église russe de Genève (1863), Musée de l'Académie des Beaux-Arts, St-Petersbourg.

Europe, qu'il doit reporter vu l'instabilité politique du moment. Il répond donc à l'invitation du gouverneur général russe du Caucase et s'en va étudier l'architecture byzantine de Transcaucasie. Il ramène de son voyage la matière d'un ouvrage de référence, «Monuments d'architecture byzantine en Géorgie et en Arménie» publié en 1859 à St-Petersbourg. Après un séjour en Europe, qui le conduit en Italie, en Espagne, en Angleterre et aux Pays-Bas, il rentre à St-Petersbourg en 1855. Dès 1859, il enseigne à l'Académie des Beaux-Arts, tout en se consacrant à l'architecture. Son activité fut déterminante dans l'élaboration d'un style national, affirmation de l'identité russe, et dans la disparition progressive des emprunts à l'architecture occidentale. La définition de ce style national hésita tout au long du XIX^e siècle entre deux courants, d'une part le «style byzantin», d'autre part le «style russe» puisant ses sources dans l'architecture pittoresque de Moscou et de Yaroslav des XVI^e et XVII^e siècles. Tout en perfectionnant les sources byzantines par une approche plus archéologique, Grimm proposa une voie moyenne qui intégrait les éléments les plus typiques des deux tendances. L'église Ste-Olga de Mikhaïlov près de St-Petersbourg (projet de 1861) et l'église russe de Genève sont représentatives du style russe éclectique qu'il tenta d'élaborer.



Le projet de Grimm fut transmis au bureau de Jean-Pierre Guillebaud (1805-1888), l'un des architectes les plus en vue de Genève, qui s'occupait, sous l'ancien régime, des édifices publics. La construction fut dirigée par Antoine Krafft, (1831-1910), un architecte formé à Stuttgart, à Karlsruhe puis à la Bauschule de Berlin. La première pierre fut solennellement posée le 26 septembre 1863, en présence de membres de la famille impériale de Russie. L'édifice fut consacré le 26 septembre 1866 sous le vocable de l'Exaltation de la sainte Croix. Au début du mois de mai 1868, la fille de Dostoïevsky, Sonia, née à Genève, y fut baptisée. Fidèle au plan de Grimm, à l'exception du clocher qui ne fut pas réalisé, le bâtiment de plan centré, en croix grecque inscrite, disposait d'un narthex, de la nef proprement dite et d'un chevet à triple absidiole, à l'est. Le cube surmonté d'un toit en pavillon à cinq clochetons à bulbes dorés était une référence explicite à l'architecture «vieille Russie» moscovite.

L'intérieur, dominé par la coupole centrale sur pendentifs, reprenait le vocabulaire architectural développé en façade. Le décor peint fut réalisé par des artistes tessinois ou italiens. Joseph Benzoni de Lugano réalisa probablement l'ensemble des motifs ornementaux néo-byzantins, constitués de rinceaux, de chrismes et de semis d'étoiles. Giacomo Donati (1819-1876) peignit le Christ sauveur du monde entouré d'une frise de séraphins à la coupole, ainsi que les évangélistes et leurs symboles aux quatre pendentifs. Le peintre italien établi à Genève, Louis Rubio, peignit les icônes des portes de l'iconostase en marbre de Carrare, œuvre du sculpteur allemand Henneberger: le saint Etienne de la porte du diacre au

nord, l'Annonciation et les médaillons aux bustes des évangélistes de la «porte royale», la sainte Hélène de la porte sud. Les tableaux de l'iconostase – le Christ et la Vierge – furent réalisés par Kochéleff, collègue de Grimm à l'Académie des Beaux-Arts de St-Petersbourg, qui peignit également le saint Pantaléon et la Vierge du Prompt Secours aux extrémités de l'estrade.

En 1916, l'adjonction d'un clocher-porche permit d'agrandir l'espace réservé aux fidèles en intégrant l'ancien narthex à la nef, aux dépens de la stricte composition d'origine. Soigneusement démontées, les arcades centrales du narthex ont été réutilisées pour le porche, surmonté d'un clocher conçu comme une réduction du carré central de l'église. On y a installé un carillon de cinq cloches, coulées par l'entreprise Ruetschi d'Aarau. Un clocheton à bulbe doré, réalisé sur le modèle des originaux, a porté leur nombre à neuf, enrichissant leur signification symbolique puis qu'on peut désormais les assimiler aux neuf chœurs angéliques. Seule la modénature des arcs de ce clocher-porche trahit une intervention postérieure. Sinon, le Bureau d'architectes Pittard & Graf a su parfaitement intégrer cette adjonction à l'édifice de 1866. L'intérieur fut alors entièrement rénové et les coupoles redorées. La dernière restauration, en 1966, s'est limitée à rafraîchir peintures et dorures.

Une cousine suisse et une sœur russe

En 1864, le fameux architecte d'origine tessinoise Ippolito Monighetti (1819-1878), dont le père s'était fixé à Moscou en 1800, donna les plans de l'église russe de Vevey, donation du comte et de la comtesse Schuvaloff en mémoire

de leurs deux filles mortes et enterrées à Vevey. L'édifice ne fut construit qu'en 1878, rue des Communaux 12, par l'architecte Jean-Samuel Késér-Doret. Monighetti est bien connu à St-Pétersbourg, notamment comme auteur du «Bain turc» (1850-52), l'une *des folies* du parc Catherine à Pushkin.

Sur le chemin de Peterhof, autre résidence impériale, Grimm a élevé une réplique russe de Genève, où le parti «Vieille Russie» est plus affirmé, notamment par l'emploi des briques et l'encadrement typique des fenêtres hautes. Aujourd'hui à l'état de ruine, elle attend un providentiel investisseur occidental qui rachèterait le domaine à bon prix et la propriété contre la promesse de relever les bâtiments...

Précieux témoin du «style russe» tel que l'entendait Grimm, l'église russe manifeste par ailleurs cette «vocation internationale» de Genève si souvent affirmée, et la parfaite intégration des diverses communautés qui y vivent. Un architecte de St-Pétersbourg aura ainsi donné à la ville du bout du lac une œuvre représentative à laquelle elle s'identifie désormais.

Cet article est un condensé de deux communications présentées au colloque international «Les Nuits blanches de St-Pétersbourg», qui devraient être publiées prochainement dans les actes du Congrès.

Ci-dessous:

Détail des piliers du péristyle, exemples typiques du style russe développé dans la seconde moitié du XIX^e siècle.





Ci-dessus:
L'église de Peterhof, état actuel.



Ci-contre:
David Inavovitch Grimm, L'église de Peterhof, d'après une
photographie d'archives.

Page suivante:
L'église russe de Genève, dans son état initial, vers 1870.



